



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 07 FÉVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept février à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le premier février deux mil vingt-quatre, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

**Nombre de conseillers en exercice : 35**

**Quorum : 18**

**Présents : 25**

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Pierre Testu, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Nathalie Normand, M. Bruno Larbaneix, M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Marouen Touibi, M. Alexandre Richefort, Mme Claudine Queyrie, M. Philippe Ferret, M. Amroze Adjuward, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

**Ont donné procuration : 10**

M. Damien Metzlé à Mme Elodie Simoes, Mme Dominique Busigny à M. Bruno Drevon, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Michèle Ménez, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Omar N'Dior à Mme Solange Pétret-Racca, M. Michaël Janot à M. Marouen Touibi, Mme Christine Decool à M. Alexandre Richefort, M. Franck Thiébaux à Mme Claudine Queyrie, M. Pierre-François Brisabois à M. Philippe Ferret et M. Hugues Orsolin à M. François Daviau.

**Secrétaire de Séance :**

M. Alexandre Richefort.

---

### Délibération n° 2024-02-07/08

**Objet :** fourniture, livraison, pose et maintenance de matériels d'électroménagers professionnels et semi-professionnels. Lancement d'un appel d'offres ouvert.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr

Objet : fourniture, livraison, pose et maintenance de matériels d'électroménagers professionnels et semi-professionnels. Lancement d'un appel d'offres ouvert.

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**SUR** proposition du Maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-21-1,

**VU** le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L.2124-1 et R.2124-1,

**VU** les avis favorables, à l'unanimité, rendus par les commissions Ressources, et, Aménagement et Environnement, réunies en séances le 29 janvier 2024,

**CONSIDÉRANT** que le marché n° 2020-07 relatif à la fourniture, la livraison, la pose et la maintenance de matériels d'électroménagers a été notifié le 20 juillet 2020 à :

- la société SYCCAF pour le lot n° 1 relatif à la fourniture, la livraison et la pose de matériels d'électroménagers professionnels et semi-professionnels ainsi que la maintenance des nouveaux appareils ;
- la société LFC AVOND pour le lot n° 3 relatif aux réparations, et à la maintenance curative et préventive des appareils n'étant plus sous la garantie fournisseur.

**CONSIDÉRANT** que le lot n° 2 relatif à la fourniture, la livraison et la pose de matériels électroménagers domestiques, ainsi que la maintenance des nouveaux appareils a quant à lui été déclaré infructueux, faute de plis reçus,

**CONSIDÉRANT** que les marchés (lots n° 1 et n° 3) prendront fin le 19 juillet 2024,

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de procéder à une nouvelle mise en concurrence afin de conclure un marché mono-attributaire passé en procédure formalisée d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L2124-1 et R2124-1 du Code de la commande publique,

**CONSIDÉRANT** que, suite à une réévaluation des besoins de la Commune, le marché sera divisé en trois lots nouvellement définis comme suit :

- lot n° 1 : fourniture, livraison et pose de matériels d'électroménagers professionnels et semi-professionnels pour de la restauration collective,
- lot n° 2 : fourniture, livraison et pose de matériels d'électroménagers professionnels et semi-professionnels de buanderie,
- lot n° 3 : réparation, maintenance préventive et curative des appareils électroménagers n'étant plus sous la garantie fournisseur,

**CONSIDÉRANT** que le marché sera à prix mixte incluant :

- une partie à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de :
  - 80 000 € HT pour le lot n° 1 ;
  - 30 000 € HT pour le lot n° 2 ;
  - 60 000 € HT pour le lot n° 3 ;
- une partie forfaitaire uniquement pour le lot n° 3 (pour la maintenance préventive),

Délibération n° 2024-02-07/08

Objet : fourniture, livraison, pose et maintenance de matériels d'électroménagers professionnels et semi-professionnels. Lancement d'un appel d'offres ouvert.

---

**CONSIDÉRANT** que le marché sera conclu pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction trois (3) fois, pour une durée d'un (1) an et débutera à compter du 20 juillet 2024 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure à cette date,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Pierre Testu, rapporteur,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

**AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à lancer une consultation en procédure formalisée conformément aux articles L2124-1 et R2124-1 du Code de la Commande Publique pour le marché cité ci-dessus.

**AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à signer les lots sus indiqués avec les opérateurs économiques ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse, désignés par la Commission d'Appel d'Offres.

**AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à relancer une consultation, en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence, si un ou plusieurs lots étaient déclarés infructueux par la Commission d'Appel d'Offres.

Fait et délibéré en séance le 07 février 2024.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20240207-DEL\_24\_02\_07\_08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2024

Acte affiché du 13/02/2024 au 14/04/2024